

Découvrez l'actualité et les nouveautés du secteur laitier caprin québécois

Mot de la table

ELAINE CLOUTIER, AGR.
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

DR LINE SIMONEAU, M.V.
PRÉSIDENTE DE LA TABLE

Ce billet offre une dernière occasion de vous adresser un mot en cette fin d'année inoubliable. Chacun à notre façon, nous traversons cette épreuve digne d'un bon vieux roman de science-fiction. Et si, malgré les hauts et les bas ressentis, cette expérience hors du commun aura eu pour effet de modifier positivement notre parcours individuel et collectif ?

À peine quelques semaines de confinement ont suffi à renforcer la perception des citoyens envers leur assiette et ceux qui contribuent à les nourrir sainement. Les messages et orientations de nos décideurs politiques et autres se sont avantageusement transformés : achat local, autonomie alimentaire, nouveaux soutiens et assouplissements financiers, etc. La cote d'amour pour l'agriculture n'a jamais été aussi favorable à son appui et à son développement que maintenant.

Malgré les moments d'incertitude, d'ambiguïté et de distanciation imposés par cette pandémie, les plus optimistes retiendront plutôt les apprentissages qui en ont résulté : savoir s'adapter rapidement, rebondir et se transformer, s'ouvrir au changement, trouver des solutions différentes, adopter de nouvelles approches ou technologies, etc. Lorsqu'on y réfléchit un peu, ces compétences sont également celles mises à contribution lors d'une démarche d'innovation. Nous voilà probablement tous mieux outillés pour débiter la prochaine année.

Au cours de 2021, votre table de concertation poursuivra ses activités dans le but de réfléchir, définir et prioriser les projets les plus porteurs pour le secteur laitier caprin. Plusieurs dossiers, pour ne nommer que ceux-ci, attireront davantage notre attention : bien-être animal, coût de production et ses principaux facteurs de rentabilité, service-conseil et transfert des connaissances, renouvellement du plan stratégique quinquennal du secteur et finalement un plan de transition pour le maintien de la table de concertation. De plus, la table se réjouit de l'addition de M. Alain Marchand, directeur général du Centre d'expertise en production fromagère du Québec. Ce nouveau partenaire saura sans aucun doute nous aiguiller vers les principaux enjeux de développement des producteurs-transformateurs.

Bien que l'expertise de chacun des membres de la table contribue à faire une réelle différence pour le secteur laitier caprin, sachez que rien ne sera plus important pour nous que de vous entendre vous exprimer sur vos besoins. Pour ce faire, nous vous invitons à compléter nos sondages réguliers (p. 14), à contacter votre agente de développement ou encore un des membres de cette table de concertation.

Dans ce numéro

Page 1 : Mot de la table
Page 2 : Rubrique des PLCQ
Page 3-4 : Entrepreneurs de chez nous
Page 5 : Qualité du lait (Lactanet)
Page 6 : Lactanet
Page 7-8 : CEPOQ
Page 9-10 : Gestion et santé financière des entreprises
Page 11-13 : Agricultrices du Québec
Page 14 : Votre opinion
Page 15-16 Le savoir laitier caprin

Prochaine parution : Mars 2021
Conception/Rédaction : Elaine Cloutier, agr.
Crédit photo page couverture :
Fromagerie Cornes et sabots

Autour de la table de concertation

- Dre Line Simoneau, médecin vétérinaire, présidente de la table
- Pascale Martin, adm. PLCQ
- Dominic Arel, producteur
- Olivia Cinter, transporteur-mandataire
- Dominic Brie, transporteur
- Julie Paquin, transformateur chez Saputo Produits Laitiers Canada s.e.n.c
- Frédéric Levasseur, AAC
- Marie-Pier Huot, agr., MAPAQ
- Janie Levesque, agr. CRSAD
- Caroline Brunelle, agr., Lactanet
- Karine Guillemette, FADQ
- Raynald Dubé, SECLRQ
- Catherine Michaud, agr., SECLRQ
- Alain Marchand, DG, CEFQ
- Simon Lavoie, PLCQ
- Elaine Cloutier, agr., agente dév.

JOYEUSES FÊTES !

Au nom de tous les membres de la table, nous vous souhaitons une heureuse période des fêtes et une année 2021, productive, prospère et en santé.



D'un leader engagé à un autre



Rémi Hudon, président des PLCQ

Le 8 octobre dernier se tenait l'assemblée générale annuelle des PLCQ. Notre confrère, Christian Dubé, nous avait prévenus qu'il comptait passer le flambeau de la présidence à quelqu'un d'autre. Chacun des administrateurs(trices) était invité à réfléchir à son avenir. Pour ma part, impliqué depuis 8 ans dans les PLCQ à titre d'administrateur et de trésorier, il semblait logique, voire inévitable (!) que je reprenne ce flambeau tendu. Il apparaît que l'assemblée ait également eu cette vision, puisque j'ai été élu pour ce poste à l'unanimité. C'est donc avec fierté et détermination que j'ai accepté d'enfiler ces chaussures, qui me semblent somme toute assez grande, pour que je puisse continuer à faire avancer la cause des producteurs et productrices de lait de chèvre du Québec.

Avant de poursuivre, voici un bref aperçu de mon profil de producteur et de contributeur à la cause caprine. Ma conjointe, Catherine Lord, et moi-même sommes installés dans le Bas-du-Fleuve à Rivière Ouelle. Je suis la 9^e génération à faire de la production agricole chez les Hudon. Mon père a eu des vaches laitières, puis de la vache de boucherie. J'ai repris l'entreprise en 2005 et c'est en 2009 que j'ai adapté les bâtiments pour démarrer progressivement la production de lait de chèvre. Nos efforts pour améliorer la génétique et la production ont porté leurs fruits, même qu'aujourd'hui, nous sommes fiers de savoir que plusieurs de nos animaux se retrouvent sur les fermes de nos confrères producteurs laitiers et même ailleurs au Canada. Nul besoin de vous préciser que la chèvre est pour nous une passion ! Cette passion fait d'ailleurs partie de ma motivation à m'impliquer sur un plan plus large que seulement ma ferme. Et c'est comme ça qu'un bon matin, on se retrouve avec des responsabilités de faire avancer la cause des chèvres laitières au Québec !

Avant de vous parler de ma vision, je dois rendre hommage à mon prédécesseur qui aura su tant et si bien mener ses dossiers qu'il est motivant pour moi de continuer à mettre des efforts. En effet, Christian aura su traiter ses dossiers avec ténacité et parfois même avec courage dans l'adversité. Cette force tranquille aura été pour moi un modèle. Je peux affirmer en mon nom personnel ainsi qu'en celui de mes collègues au CA que nous sommes reconnaissants envers Christian et les réalisations accomplies sous sa présidence :

- Planification stratégique se soldant en un plan d'action pour 2017-2022;
- Réalisation de la dissociation des différentes productions caprines afin d'établir un plan conjoint qui soit spécifique à la production de lait;
- Mise en place de la table de concertation unifiant ainsi la vision des intervenants du secteur sur de thèmes structurants et émancipateurs pour l'industrie;
- Être resté à la barre du navire alors que les transformateurs revisitaient les ententes et les protocoles;
- Avoir entamé les négociations avec les acheteurs afin de bonifier les modalités de mises en marché et de vente du lait, une longue démarche qui aura finalement mené à l'homologation d'une convention en juillet 2019.

Finalement, en y regardant de plus près, les chaussures sont quand même grandes à chausser; le président sortant n'a pas chômé ! Mais il est de ce fait, encore plus intéressant de continuer son travail et je suis confiant d'assurer une bonne relève à cet égard.

À titre de nouveau président des PLCQ, j'ai moi-même quelques thèmes qui me tiennent à cœur et qui visent à améliorer les conditions de production pour l'ensemble des producteurs au Québec. À titre d'exemple, certains dossiers déjà en cours :

- le plan de relance de l'industrie;
- la table de concertation ;
- les travaux préliminaires entourant l'élaboration d'une solution technologique pour une vision concertée des données sur le lait (outil GAPO).

D'autres à venir :

- la sécurité du revenu;
- les programmes de gestions de risque;
- la reconnaissance de l'impact des importations de fromages sur notre industrie;
- l'amélioration continue.

5 administrateurs, mais avant tout, 5 producteurs laitiers caprins
Une équipe multidisciplinaire au service son industrie et de ses producteurs(trices)

 Christian Dubé, administrateur Président sortant après 2 mandats complétés avec brio. Son talent se situe au niveau des enjeux politiques, des relations avec les intervenants impliqués dans la transformation du lait. Son vécu au sein du MAPAQ est un atout. Il a un leadership discret, mais indéniable.	 Sylvie Girard, administratrice Impliquée dans le CA depuis 2012, elle favorise une approche où le producteur est le moteur de son succès. Pragmatique, elle ramène les débats sur le "plancher des chèvres" et enrichit l'équipe de part 20 ans passés à conseiller les producteurs agricoles dans diverses institutions financières. Les vertes, les pas mères, plus rien l'étonne !
 Rémi Hudon, président Nouvellement nommé à titre de président, après 8 ans d'implication sur le CA. Sa zone de génie est dans les chiffres, tant de nature statistique que financière. Également pêcheur d'anguilles, Rémi est passionné, bon-vivant et facile à faire rire. Toujours prêt à mener les batailles, il est une personne sur qui l'on peut compter en toute circonstance.	 Pascale Martin, administratrice Poursuit un mandat officialisé en 2019, mais démarré en 2018 par intérimaire. Elle apporte un regard externe, puisque dans le milieu corporatif pendant 20 ans. Ses mots fétiches sont "imputabilité" et "communication". Ses antécédents contribuent à de meilleure prise de décision. Pascale ne rate jamais une occasion de rire.
 Nicolas Lafrance, administrateur Nouvelle recrue au CA, il a testé l'eau en siégeant de façon intérimaire jusqu'à être formellement élu le 8 octobre 2020. Agronome de formation, impliqué dans le milieu agricole, il bonifie l'équipe par son esprit allumé, propre à sa génération. Joueur discret, il enfonce régulièrement le clou par la pertinence de ses interventions.	

Comme vous pouvez le constater, ce ne sont pas les défis qui manquent. J'ai la conviction profonde que plusieurs dossiers pourront progresser et trouver une finalité grâce à une équipe de collaborateur(trices) au sein du CA qui détiennent ensemble une multiplicité et une complémentarité de talents qui font de nous une formidable équipe engagée et proactive. Et à titre de président, je me sens soutenu et ceci est un atout d'une valeur inestimable.

C'est donc avec une grande humilité, mais aussi une grande passion, que je souhaite avec cette équipe contribuer à redorer l'image de notre secteur et redonner à notre production ses lettres de noblesse. Malgré les défis, je sais que nous sommes déjà sur notre air d'aller avec le précieux soutien de Simon Lavoie et Sylvie Nadon en alternance, ainsi que la motivation comme 7^e élément gagnant à notre table. La qualité et la détermination des personnes sont des facteurs non négligeables dans le succès et nous avons plusieurs conditions réunies qui me permettent de croire que nous allons le rencontrer sur le chemin.

Entrepreneurs de chez nous !

Cette nouvelle rubrique vous présentera différents modèles d'entreprises menées par des passionnés bien de chez nous ! Cette fois-ci, Jean-Philippe et Marie-Pier, de la ferme Caprijol de St-Gervais de Bellechasse, se sont prêtés au jeu de vous révéler leur ADN d'entrepreneurs et plus encore...

Nos valeurs

1. Équilibre travail-famille-loisir
2. Bien-être animal et qualité du lait
3. Succès financier

La ferme Caprijol

Qui sommes-nous ?

Jean-Philippe Jolin et Marie-Pier Nadeau propriétaires de cette entreprise et parents de trois fillettes, Éloïse (8 ans), Rosalie (6 ans) et Sara (5 ans). Nous sommes la relève de Louis Jolin et Micheline Larrivée, aujourd'hui semi retraités, qui ont acheté la ferme en 1987 et remplacé les vaches pour des chèvres en 2000. En 2010, Jean-Philippe est devenu copropriétaire. Dès 2018, notre couple a racheté la totalité de l'entreprise. Un employé à temps plein complète notre équipe.



D'abord producteurs de lait, nos 750 chèvres produisent plus de 750 000 L/année. Pour se rapprocher du consommateur mais aussi diversifier notre entreprise, nous commercialisons à notre comptoir caprin depuis 2019 un petit volume de fromage fabriqué à forfait, du caramel Dulce de leche, de la viande et plein d'autres produits de la ferme.

Nos motivations

1. *Efficacité au travail*
2. *Bien-être animal*
3. *Les projets !*

Portrait de notre entreprise

- Superficie de terres : 80 acres en foin
- Races : Saanen et Alpine
- Nombre de têtes : 1400
- Nombres de chèvres à la traite : 750
- Productivité : 1000 litres + par chèvre
- Qualité du lait : en moyenne, 50,000 cbi/ml de bactéries totales et moins de 1,000,000 CCS/ml
- Alimentation : 2 fois par jour, foin semi-sec, paille et moulée complète
- Reproduction : 12 mois à la 1ère saillie, saillies groupées
- Depuis 15 ans, insémination avec de la semence européenne
- Contrôle laitier non supervisé, 4 fois par année
- Taux de remplacement : 35-40%
- Longévité moyenne : 3 ans



Entrepreneurs de chez nous !

Qu'est-ce que ça prend pour réussir en production laitière caprine ?

1. Savoir s'organiser
2. De la minutie
3. De l'efficacité
4. Beaucoup de chèvres
5. Une excellente salle de traite avec des **DONNÉES !**
6. Une régie de santé impeccable

Nos trucs pour être EFFICACES

Cueillette des informations de production lors de la traite grâce à la traite informatisée et des puces à chacune des chèvres;

Une salle de traite de 2x30 avec 60 unités permettant de traire 450 chèvres/h. La traite se réalise en moins de 2 heures, 2 fois par jour;

Un système de paillage automatique JH Agro importé du Danemark en 2017 qui nous fait sauver du temps tout en maintenant les chèvres plus propres;

L'alimentation du troupeau se réalise en 1h15, 2 fois par jour;

Les mises bas sont concentrées sur 2 périodes (mars et septembre) ce qui facilite la régie de l'élevage des chevrettes et le suivi sanitaire.

La ferme Caprijol, St-Gervais de Bellechasse

Et si c'était à recommencer, que feriez-vous différemment ?

- Démarrer avec un troupeau exempt de lymphadénite caséuse et d'arthrite encéphalite caprine

Vos souhaits pour l'avenir du secteur laitier caprin

- Un prix et une demande croissante !
- Des nouveaux joueurs, producteurs et transformateurs

Deux recommandations à la relève

- Viser assez grand
- Investir pour être efficace au travail



Points à vérifier pour une qualité bactérienne du lait optimale

Marcel Thiboutot

Leader d'expertise en qualité du lait, Lactanet

Avec la collaboration : Dre Isabelle Morin

médecin vétérinaire et coordonnatrice à la santé des troupeaux laitiers, Lactanet



Les bactéries peuvent se retrouver dans le lait de réservoir et en altérer le goût. Conserver un niveau de bactéries bas dans le lait demande que toutes les bonnes conditions soient respectées. Les bactéries sont très efficaces pour se multiplier aussitôt que les conditions (température, pH, présence de nutriments et d'eau) nécessaires sont présentes. Les bactéries se multiplient en se séparant en deux, donnant ainsi le double de bactéries à chaque division. Par exemple, le nombre de bactéries *E. coli* double toutes les 20 minutes à température ambiante de 20 C°. S'il y a une seule bactérie *E. coli* dans du lait qui reste à 30 C°, cette bactérie en donnera 4 000 après 4h. Les sources de contamination du lait par des bactéries sont diverses. Voici quelques points à vérifier pour le refroidissement et le lavage, afin d'assurer le contrôle de la croissance bactérienne dans le lait.

Le refroidissement

- Le refroidissement du lait à une température entre 0 et 4 C° devrait être atteint idéalement dans les 30 minutes suivant la fin de la première traite et au plus tard dans les deux heures suivant la fin de la première traite.
- Lors des traites subséquentes la température du mélange de lait frais et du lait du réservoir ne devrait pas dépasser 10 C° pendant au maximum 15 minutes et le refroidissement complet devrait être atteint au plus tard 1 heures après la fin de la traite.
- Ne pas atteindre ces objectifs de refroidissement pendant une brève période peut sembler anodin mais pourrait avoir un impact. En effet, dans le cas où plusieurs producteurs sur le circuit de ramassage, sont dans la même situation, c'est la citerne qui pourrait être affectée. Les transformateurs ont alors de la difficulté lors de la transformation.
- Les bassins refroidisseurs qui dépassent 80 % de leur capacité (au-delà de 80 % du volume total) ne performant pas bien lors du refroidissement. Il faut planifier de les remplacer lorsqu'on atteint ce niveau de remplissage.
- Les radiateurs doivent être vérifiés et nettoyés régulièrement, soit environ une fois par mois. Un entretien régulier est incontournable pour s'assurer d'une bonne performance. La présence de fuites de gaz réfrigérant est une cause de performance réduite des appareils de refroidissement, il faut faire les vérifications requises si une fuite est détectée.

Le lavage

- Les cycles de lavage doivent atteindre les températures précisées sur les contenants de produits vendus par le fournisseur de savon.
- Il est important d'observer pendant les cycles de lavages le niveau d'eau, le fonctionnement de l'injecteur d'air, et de vérifier manuellement les températures et les dosages de savons pour voir ce qui ne fonctionne pas.
- Ces gestes simples permettent souvent de confirmer la cause de la problématique et de trouver des mesures correctives.



Si vous voulez en savoir plus sur la qualité du lait :

- **Consulter la page [qualité du lait de Lactanet](#)**
- **Contactez l'équipe au vsmt@lactanet.ca**
- **Valider le bon fonctionnement de son équipement de traite (CEPOQ).**

L'alimentation des caprins : facteurs clés à considérer



Caroline Brunelle, agr.

Agronome et experte en production laitière
caprine chez Lactanet
cbrunelle@lactanet.ca

Représentant 41% du coût de production (CECPA, 2020), l'alimentation des animaux est le principal poste de dépenses des producteurs de lait de chèvre. Chaque stade de production a ses particularités alimentaires et il y a toujours beaucoup de questions à ce sujet. C'est pour ces raisons que j'ai récemment réalisé [cette vidéo](#) (14 :09) dans la chèvrerie du Centre de recherche en sciences animales de Deschambault. Lactanet offrant bel et bien des services spécialisés en production laitière caprine, vous y trouverez les principaux aspects dont je tiens compte lors d'une visite à la ferme.

Cette illustration résume les messages présentés :



Les défis sont grands autant pour les chevrettes de remplacement, où se joue l'avenir des futures laitières, que du côté des chèvres adultes. Ces quelques points sont une introduction à ce qui peut être fait pour améliorer la productivité du troupeau. Il y a évidemment plusieurs aspects autre que l'alimentation qui entrent en ligne de compte tel que la génétique, la santé et le bien-être animal.

Vous avez des commentaires ou questions concernant les concepts présentés dans cette vidéo, veuillez me contacter au cbrunelle@lactanet.ca

Lactanet remercie le CRSAD pour son accueil et appui lors de ce tournage.

Arthrite et encéphalite caprine (AEC) Vos questions, nos réponses

Notre article précédent qui présentait les informations de base du programme AEC coordonné par le CEPOQ a suscité de nombreuses questions de la part des producteurs. Nous tenterons par ce texte de répondre aux principales questions qui nous ont été soumises.

Quelles sont les conditions gagnantes pour bien implanter ce programme tout en évitant les mauvaises surprises ?

1. Avant même de débiter le programme d'assainissement, il faut connaître la maladie et les pertes qu'elle peut engendrer dans son troupeau.
2. Il faut s'informer des exigences du programme et en évaluer l'application chez soi, notamment pour les règles de biosécurité. Des erreurs de régie dans l'application du programme peuvent retarder de beaucoup l'assainissement.
3. Rappelons que le coordonnateur du programme au CEPOQ est là pour vous informer et vous soutenir dans votre démarche d'assainissement.

Ayant un gros troupeau, j'aimerais savoir avant de commencer le programme d'assainissement s'il est peu ou fortement atteint, est-ce possible?

Bien que le programme prévoie le nombre de sujets précis à tester et comment s'y prendre, il est possible, dans un premier temps, de prélever au hasard un certain nombre de chèvres de tous les niveaux d'âge de plus de 6 mois. En connaissant la prévalence estimée du troupeau, on peut ainsi mieux estimer les impacts que pourrait avoir l'assainissement sur la production et la santé financière de l'élevage.

Si j'obtiens 70 % de chèvres positives dans mon troupeau, suis-je obligé de toutes les réformer?

Heureusement, non ! Le programme d'assainissement s'adapte à la capacité financière de l'entreprise ainsi qu'au niveau de production à maintenir. Bien entendu, dans ce cas précis, le processus d'assainissement sera plus long, mais toujours possible. La création de deux troupeaux, possiblement à l'intérieur de la même chèvrerie, mais idéalement dans deux installations bien séparées, serait alors conseillée. Le sevrage des chevreaux dès la naissance et l'utilisation d'un colostrum thermisé devraient aussi être considérés. Il pourrait même être envisageable de constituer graduellement un troupeau négatif à l'aide de la progéniture isolée du troupeau positif.

C'est quoi un thermiseur ?

C'est un outil de grande importance lorsqu'on entame un processus d'assainissement. Il permet de fournir aux chevreaux un lait ou un colostrum exempt du virus de l'AEC. Pour s'assurer que le virus est bien détruit, la température du lait doit être maintenue à 56 C pendant 60 minutes. Une température plus élevée pourrait altérer les anticorps du colostrum alors qu'une température insuffisante favorisera la survie du virus de l'AEC. Attention aux bricoleurs ! Un thermiseur de fabrication artisanale peut difficilement maintenir une température suffisante et constante !



Dr. Gaston Rioux, mv, CEPOQ

Président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec
418-856-1200 poste 231
gaston.rioux@cepoq.com

Un test simple, rapide et rassurant

Dans le cadre d'une série de vidéos sur l'AEC réalisée par le CEPOQ, une capsule présentant une entreprise laitière caprine dont le troupeau est assaini depuis quelques années sera disponible en 2021. D'ici là, nous vous invitons à prendre connaissance de témoignages récents de deux productrices de chèvre de boucherie de niveaux d'expériences différents et de leurs vétérinaires.

Cliquez sur ce lien : [Programme de certification pour l'arthrite encéphalite caprine - YouTube](#)



Arthrite et encéphalite caprine (AEC) Vos questions, nos réponses (suite)

Y a-t-il d'autres avantages à utiliser un lait ou un colostrum thermisé ?

En effet, d'autres agents pathogènes que l'AEC pourront être détruits dans le lait, citons ici la paratuberculose. De plus, l'isolement des chevreaux de leurs mères coupe le cycle de la transmission des adultes vers leur progéniture.

Si je fais bien le sevrage à la naissance et que j'utilise un thermiseur, dois-je m'attendre à trouver beaucoup de positifs dans ce groupe des chevreaux lorsqu'on les testera pour la première fois à l'âge de 6 mois ?

Un sevrage bien fait jumelé à un isolement des chevreaux des mères positives pourrait permettre d'atteindre jusqu'à 95% de tests négatifs au premier test. Ce qui est excellent!

Y a-t-il un moyen de savoir si le colostrum servi contient suffisamment d'anticorps ?

Cette capsule vidéo présente le [mode d'utilisation d'un réfractomètre](#). Il est connu que les colostrums ne sont pas tous de la même qualité. À titre d'exemple, les chevrettes au premier chevrotage ont un colostrum moins riche en anticorps qu'une chèvre de 6 ans. Un colostrum de plus de 25 degrés à l'échelle de Brix permettra de fournir la quantité suffisante d'anticorps pour une bonne survie de vos chevreaux.

Le MAPAQ subventionne en partie le coût du test pour les éleveurs : \$3.50/échantillon plutôt qu'environ \$15.00 sans ce programme.

Une fois que les jeunes chèvres de mon groupe sevré à la naissance auront chevroté, puis-je les mélanger au troupeau des positives lors de la traite ?

Le lait et le colostrum ne sont pas la seule voie de contamination, les aérosols et les équipements de traite peuvent aussi être des vecteurs. Si les mesures de « distanciation » ne sont pas maintenues, le groupe de chevrettes se contaminera rapidement au contact des positives pour atteindre le même niveau de séropositivité, et ce dans un délai d'environ 2 ans. Il est donc important de maintenir les règles de biosécurité afin d'éviter d'annuler tous les efforts déjà consentis.

Est-ce que les règles de biosécurité exigées sont contraignantes ?

Les règles à respecter sont de même niveau que celles liées à une conduite normale et sécuritaire d'un élevage pour éviter l'introduction de maladies dans un troupeau ou encore la propagation de maladies au sein d'un même troupeau. Voici quelques pratiques recommandées : contrôle des visiteurs, quarantaine des achats, changement d'aiguilles entre chaque animal, etc. [Ce formulaire](#) énumère les différentes règles de biosécurité à respecter.

Est-ce que le bouc peut transmettre la maladie ?

Oui, le bouc peut-être un vecteur, autant par contact direct (sécrétions, aérosols), que par sa semence.

Peut-on prétendre éradiquer complètement l'AEC d'un troupeau ?

Non! Il est plus juste de mentionner qu'un élevage est « à très faible risque d'être infecté ». Aucun test ou aucun programme ne peut prétendre d'éliminer complètement la maladie, ce qui importe d'atteindre est le *très faible risque*.

En conclusion, si vous avez des questions ou commentaires n'hésitez pas à nous contacter, car il est fort judicieux de bien s'informer avant d'adhérer au programme.

Et si prendre le temps d'analyser mon temps de travail me permettait d'en gagner !

René Roy, agr..

Agronome et agroéconomiste, Lactanet
rroy@lactanet.ca



Michel Morin, agr.

Agronome et économiste, CECPA
michel.morin@cecpa.qc.ca



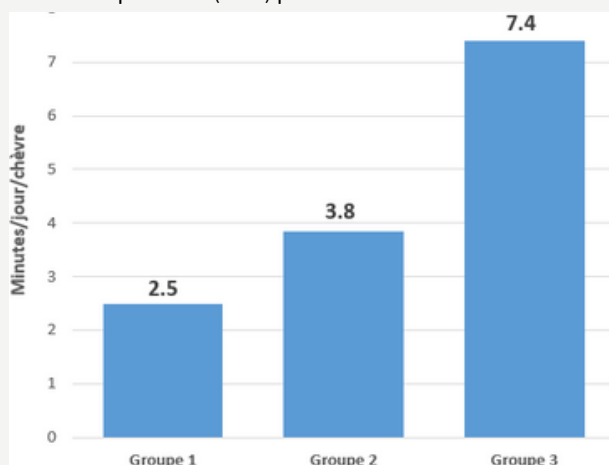
Cet article portant sur les heures travaillées est le dernier d'une série inspirée de l'étude Données économiques et techniques en production laitière caprine réalisée en 2019 par le CECPA. Nous vous invitons à consulter les études du CECPA et nos parutions précédentes, accessibles au bas de cette page.

Avec 5 263 heures annuellement, le **temps de travail représente en moyenne 35% du coût de production** du secteur laitier caprin. Plus de 85% de ces heures sont réalisées dans la chèvrerie (traite, soin des chèvres, etc.) alors que les heures restantes servent aux cultures ou à la gestion de l'entreprise. Les **exploitants fournissent près de 75% de ce temps** de travail. Les résultats de cette étude démontrant qu'il est difficile de rémunérer le temps de travail à sa juste valeur, il est donc important de considérer son optimisation en d'autres mots, faire plus avec autant. Les heures directes représentent 22,2 heures par année par chèvre, soit 3,8 minutes par jour par chèvre. Ce nombre peut sembler négligeable, mais rapporté sur l'ensemble du troupeau, il représente 13,4 heures de travail par jour pour un troupeau moyen de 209 chèvres.

Une forte variabilité du temps de travail par chèvre existe entre les entreprises. Le groupe de tête (1), les plus efficaces, rapporte en moyenne 2.5 minutes/jour/chèvre alors que le groupe des moins efficaces (3) cumule **3 fois plus de temps** soit 7,4 minutes/jour/chèvre (figure 1).

La traite des chèvres est l'activité qui exige le plus de temps au sein de l'entreprise. En moyenne, les deux traites quotidiennes représentent 3,8 heures de travail. Un minimum de **40 % du temps de travail va donc être consacré à la traite**. Or, les données observées démontrent qu'il est possible d'améliorer l'efficacité du temps de travail pour cette activité. En effet, la capacité déclarée du salon de traite des entreprises qui affichent le temps de travail le plus faible est en moyenne de 133 chèvres à l'heure. Par contre, les entreprises affichant le temps de travail le plus élevé possèdent un salon de traite avec une capacité moyenne de 97 chèvres à l'heure. Le choix de technologie pour le salon de traite permettrait donc une réduction de temps de travail par animal.

Figure 1 . Distribution des entreprises selon leur temps de travail quotidien (min.) par chèvre*



*Les groupes d'entreprises (tiers) ne sont pas les mêmes d'un paramètre à l'autre. Par exemple, les entreprises du tiers inférieur pour le temps de travail ne sont pas les mêmes que pour la productivité. Source : CECPA

Nos suggestions de lecture (en ligne)

Sur le site du CECPA

1. Etude Données économiques et techniques en production laitière caprine (résumé et complète)
2. Réflexion sur la rentabilité des entreprises de chèvres laitières

Nos parutions antérieures

1. Portrait technique et économique de la production laitière caprine (M. Morin)
2. Réflexion sur la rentabilité des entreprises de chèvres laitières (C. Brunelle)
3. Un litre de lait c'est bien, mais deux c'est mieux : pistes de solution pour améliorer la productivité (C. Brunelle et M. Morin)

Gestion et santé financière des entreprises

Et si prendre le temps d'analyser mon temps de travail me permettait d'en gagner !

Parallèles avec la vache laitière

Il y a beaucoup de similitudes dans la répartition du temps de travail entre la chèvre et la vache laitière. Une étude sur le temps de travail réalisée par Valacta en 2011, nous indiquait que **plus de 80% de ce temps était consacré à s'occuper du troupeau**. Le temps de travail passé à l'étable s'établissait à 12,7 minutes par vache par jour. Vous vous demandez probablement pourquoi le résultat n'est pas établi par hectolitre de lait puisque c'est sur cette base qu'on établit le coût de production. En fait, l'étude nous a permis de constater qu'il n'y avait pas de différence significative entre le temps nécessaire pour s'occuper d'un animal très productif et d'un autre qui l'est beaucoup moins. Ainsi en exprimant le résultat par unité de production (vache) plutôt que par unité produite (hectolitre), on reflétait beaucoup mieux l'efficacité du travail dans l'entreprise.

L'étude nous a aussi permis de constater de grands écarts entre les fermes. Les troupeaux de grande taille affichaient des temps par vache plus bas que ceux de petite taille. La mécanisation plus importante sur les fermes plus grosses et la spécialisation des tâches expliquent l'essentiel de cet écart. On a aussi analysé les fermes en fonction de leur degré d'automatisation et du type de bâtiment utilisé : la stabulation libre, les robots de traite et la distribution automatique des aliments permettaient de réduire le temps de travail nécessaire, peu importe la taille. En plus, ces technologies offraient plus de souplesse avec l'horaire quotidien.

Mais au-delà de ces constats, cette étude a fait ressortir des différences importantes entre des fermes de taille et de technologie semblables. Est-ce parce que certains sont plus vaillants que d'autres ? Absolument pas ! Disons cependant que certains sont plus sensibles que d'autres à l'économie de temps et d'efforts. Appelons ça **l'organisation du travail**. Prenons un exemple : la salle de traite permet d'accueillir 16 vaches à la fois alors que la salle d'attente en contient 80. Ce troupeau fonctionne avec deux groupes de vaches en lactation : un premier de 105 vaches et un second de 55 vaches. Il y a déséquilibre entre la taille des groupes et la capacité des structures. Alors que le producteur A ne se pose pas de question et fonctionne de manière routinière, le producteur B se dit qu'il pourrait s'éviter des déplacements, de la manipulation et du temps d'attente en revoyant ses critères de répartition pour faire deux groupes égaux de 80 vaches.

Efficacité du travail et coût de production

Que ce soit en production laitière caprine ou bovine, la plus grande partie du travail est fournie par l'exploitant et sa famille. Même si le calcul du coût de production affecte une valeur monétaire à chacune des heures travaillées, le producteur se contente souvent d'un salaire hebdomadaire fixe pour couvrir son coût de vie. Dans ce cas, le temps récupéré ne se transformera pas en réduction des dépenses de main-d'œuvre. Ça devient cependant **une belle opportunité pour améliorer sa situation** : grossir le troupeau sans augmenter sa charge de travail, récupérer du temps pour améliorer la gestion du troupeau et ses performances, réduire la longueur de sa journée de travail sans courir et se stresser ou trouver du temps pour des activités personnelles ou familiales, Votre temps est une ressource rare et précieuse.

Analyser ce qu'on en fait et réfléchir à la meilleure façon de l'utiliser n'est certainement pas une perte de temps !

DIMENSION E, UN PROJET NOVATEUR POUR ACCOMPAGNER LES PRODUCTRICES AGRICOLES

Dimension E
Cultivez votre potentiel agricole

Diana Toffa

Agente de projet, Agricultrices du Québec
dtoffa@upa.qc.ca
514-431-3756

Un lancement de projet réussi!

Le 23 octobre dernier, les Agricultrices du Québec ont dévoilé toutes les activités du projet en entrepreneuriat agricole féminin, **Dimension E**. Près de 150 personnes étaient réunies virtuellement lors du lancement de ce projet novateur.

Qu'est-ce que Dimension E?

Dimension E est un projet en entrepreneuriat agricole créé pour soutenir les productrices agricoles et les futures entrepreneures dans la réalisation de leur projet, tant au niveau du démarrage, de la croissance, du transfert ou de la gestion de leur entreprise. L'objectif est d'offrir des réponses aux diverses problématiques que rencontrent les productrices tout au long de leurs parcours entrepreneuriaux en proposant différents moyens.

Qu'est-ce que Dimension-E.ca?

Le tout nouveau [site Web multi ressources de Dimension E](#) a été pensé et structuré pour accueillir tous les outils du projet afin que les agricultrices aient accès facilement à l'information nécessaire pour la gestion de leurs entreprises agricoles. Compte tenu des nombreux programmes, informations et outils existants en entrepreneuriat agricole, l'idée de regrouper l'ensemble des informations en entrepreneuriat agricole au même endroit pour les rendre facilement accessibles aux productrices s'est tout simplement imposée.



Un exemple concret des avantages de Dimension E

Une conférence virtuelle présentant le cadre juridique global régissant les activités agricoles au Québec s'est déroulée le 18 novembre dernier. Lors de cette conférence, une avocate chevronnée de BHLF Avocats, Me Charlotte Bourget-Rousseau, avocate et agronome, a présenté le cadre juridique global régissant les activités agricoles au Québec et a répondu aux questions des productrices. Cette conférence a permis plusieurs échanges sur les questions juridiques, en relation avec la gestion des entreprises agricoles.

Cinq thèmes qui ont été mis en avant lors de ce rendez-vous :

- 1) La production agricole
- 2) La mise en marché des produits agricoles
- 3) L'aménagement du territoire en zone agricole
- 4) La protection de l'environnement en milieu agricole
- 5) La protection des animaux et des végétaux



exclusivités pour les membres des Agricultrices du Québec

Dimension E
Cultivez votre potentiel agricole

1 - Une heure de consultation gratuite pour recevoir des conseils au niveau juridique, fiscal ou réglementaire!

Dimension E offre aux productrices un accès facilité à des avocats, des fiscalistes et des comptables grâce à un service de rencontres de consultation gratuites. Ce service a été mis en place grâce à des partenariats avec la firme BHLF Avocats et le SCF-Conseils.



Vous avez des questions et recherchez des conseils de qualité pour votre entreprise?

Dimension E vous accompagne au niveau financier, juridique, fiscal et réglementaire, tout particulièrement sur des questions en lien avec la gestion de votre entreprise. Ces consultations vous permettront de prendre des décisions éclairées et d'éviter que certaines problématiques évitables ne surgissent.



CLIQUEZ : [SERVICES D'EXPERTS GRATUITS](#).

2 - Accès gratuit à plus de 70 documents du CRAAQ

Les Agricultrices du Québec ont aussi développé un partenariat avec le Centre de Référence en Agriculture et Agroalimentaire du Québec (CRAAQ). En tant que membre, vous avez accès à plus de 70 documents qui ont été minutieusement sélectionnés pour aider les entrepreneures. Parmi ces documents nous retrouvons des guides de démarrage pour différentes productions, des budgets et des références économiques qui sont normalement payants. [Visitez le Dimension-E.ca](#) pour connaître la liste intégrale de ces documents de haute qualité.

3 - Répertoire de financement

Un outil novateur et interactif a également été développé dans le cadre de Dimension E. Cet outil permet aux productrices d'être aiguillées vers les programmes et les ressources en financement adaptés à leurs profils et à leurs réalités. Que vous soyez à la recherche d'un prêt ou d'une subvention, le répertoire de financement vous offre la chance de connaître les programmes accessibles pour le déploiement de votre projet. L'offre de financement est tellement nombreuse et diversifiée qu'il est difficile de se retrouver. Ce répertoire de financement, en constante évolution, deviendra ultimement un outil incontournable pour trouver la bonne information en temps réel. Le [RÉPERTOIRE](#) est actuellement **accessible à tous et à toutes jusqu'en décembre 2020!** Par la suite, seules les membres des Agricultrices du Québec y auront accès.

Valoriser l'entrepreneuriat féminin

Abonnez-vous à la page Facebook des Agricultrices du Québec pour visionner la série de 13 capsules vidéo produites dans le cadre du projet. Le rayonnement de femmes entrepreneures contribue à améliorer l'image des agricultrices, à démontrer leurs capacités entrepreneuriales et à sensibiliser le monde agricole à la place des femmes en agriculture. [Ces vidéos](#) mettant en avant la diversité de l'agriculture régionale du Québec, des productions, différents stades entrepreneuriaux et des défis rencontrés par les productrices sont aussi disponibles sur le site Web de Dimension. Restez à l'affût!

Des cellules de codéveloppement professionnel gratuites et en ligne

Dimension E
Cultivez votre potentiel agricole

Par l'intermédiaire de ses cellules de codéveloppement, **Dimension E** offrira la possibilité d'échanger entre productrices qui vivent des enjeux professionnels similaires et de s'entraider sur des problématiques concrètes en lien avec l'entrepreneuriat agricole. Le codéveloppement est un processus structuré de résolution de problème. Il permet d'apprendre tout en partageant nos expériences respectives en vue de résoudre une situation réellement vécue par l'une des participantes du groupe.



Grâce à la participation financière de **Financement agricole Canada** (FAC), ces cellules de codéveloppement seront animées par **Mme France Lefebvre**, experte et facilitatrice depuis plusieurs années du codéveloppement professionnel. De plus, différents experts et expertes de FAC offriront des conférences sur les thèmes choisis par les membres des cellules de codéveloppement.



Le 26 novembre dernier s'est déroulé un atelier d'observation du codéveloppement animé par Mme France Lefebvre. Cet atelier « découverte » virtuel visait comme objectif de mieux expliquer le fonctionnement du codéveloppement. Cinq productrices se sont prêtées au jeu de cet atelier fictif qui a permis à la trentaine de participantes présentes de mieux se familiariser avec le concept du codéveloppement. Si vous êtes curieuses d'en savoir davantage sur la méthodologie du codéveloppement, n'hésitez pas à visionner dès janvier cet atelier d'observation disponible dans la section « Codéveloppement » du site Web de Dimension E. **Et pour vous joindre à nos cellules de codéveloppement qui vont démarrer en janvier 2021, inscrivez-vous dès maintenant !**

Cette initiative est rendue possible grâce à l'appui financier de Développement économique Canada pour les régions du Québec



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions

RAPPEL aux producteurs et productrices - SONDAGE

Afin de mieux cerner votre intérêt à participer à un programme d'amélioration génétique de type Capra-Gène, nous souhaitons vous entendre par le biais d'un court sondage.

Participez-y dès maintenant, **5 minutes** qui pourraient vous rapporter gros.

Par ici, le sondage



SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS
DE CHÈVRES LAITIÈRES
DE RACE DU QUÉBEC

[Contactez-nous](#) |



NATIONAL FARM ANIMAL CARE COUNCIL
CONSEIL NATIONAL POUR LES SOINS AUX ANIMAUX D'ÉLEVAGE

CODES DE PRATIQUES POUR LES CHÈVRES

Depuis septembre, le comité d'élaboration du code a eu plusieurs réunions en ligne pour confirmer tous les aspects du projet de code de pratiques pour les chèvres. Le comité a maintenant le plaisir d'annoncer que la période de commentaires publics du code commencera le 18 décembre 2020 et durera jusqu'au 22 février 2021.

Dès le 18 décembre, tous les acteurs auront accès au projet de code sur le système en ligne
[CLIQUEZ ICI : Code de pratiques](#)

Soyez nombreux à lire et commenter !

Le savoir laitier caprin



11 FÉVRIER 2021 À 13 H

WEBINAIRE inPACQ

CAPRINS ET OVINS LAITIERS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Consultez la programmation détaillée et les modalités d'inscription :
www.lepointdevente.com/billets/webinairecaprinsovinslaitiers
www.mapaq.gouv.qc.ca/calendrier

Tarif : 15 \$ frais et taxes en sus

EN LIGNE

Votre gouvernement

réseau agriconseils
Centre-du-Québec

entreprendre
MRC BECANCOUR

Québec

Au programme

Aménagement d'un système de traite existant (ancienne étable laitière) et conception d'un bon système de traite

Marcel Thiboutot, expert en qualité du lait, Lactanet

Information sur les ateliers à venir concernant le coût de production dans les élevages de chèvres laitières

Mme Élane Cloutier, agronome et consultante, agente de développement pour le secteur laitier caprin

Les tensions parasites dans les chèvreries et les bergeries

Maxime Bournival, technicien en diagnostic de tensions parasites dans les bâtiments agricoles au Québec, Réseau Agriconseils de la Mauricie
Mme Line Simoneau, médecin vétérinaire praticienne, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec

Présentation des programmes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Représentants du MAPAQ

Les participants auront la possibilité de poser leurs questions en direct aux conférenciers grâce à une zone de clavardage.



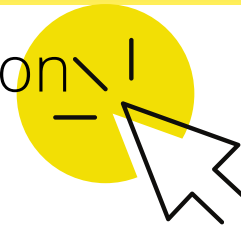
Inscription

Le savoir laitier caprin

GOAT DAY Offre de conférences en ligne (en anglais)



Programme et inscription



Grande première au Canada : un vaccin homologué chez l'espèce caprine

Il n'existe actuellement peu ou pas de médicaments homologués pour les chèvres au Canada. Toute utilisation est donc considérée comme une dérogation des directives de l'étiquette (UMDDE). Dernièrement, les médecins vétérinaires apprennent l'arrivée du tout premier vaccin homologué chez l'espèce caprine. Il est important de le souligner, car c'est une première !

Ce nouveau vaccin est un outil de plus pour aider les producteurs caprins à produire un lait de qualité en prévenant la mammite causée par la bactérie *Staphylococcus aureus*. Pour plus d'informations sur l'utilisation, les délais d'abattage et le prix, consulter votre vétérinaire.

PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec

Remerciements au soutien financier

« L'Accord Canada-Québec de mise en oeuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture représente un financement du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec totalisant 293 millions de dollars répartis sur une période de 5 ans, soit de 2018 à 2023. Cet accord appuie des initiatives stratégiques qui aideront les secteurs à croître, à innover et à prospérer. »